



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dégradation du mémorial du Mont-Valérien

Question au Gouvernement n° 4639

Texte de la question

DÉGRADATION DU MÉMORIAL DU MONT VALÉRIEN

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Florennes.

Mme Isabelle Florennes. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants. Comme l'ensemble de mes collègues sur ces bancs, j'ai été très profondément choquée par les dégradations commises hier par des anti-passe sanitaire sur le mémorial de la France combattante, au Mont-Valérien.

J'affectionne tout particulièrement ce site puisqu'il se trouve à Suresnes, dans ma circonscription. Nous y commémorons chaque année l'appel du 18 juin du général de Gaulle. Un mois après le transfert du corps d'Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, comment aurions-nous pu imaginer cela ?

Il n'est pas de plus grand déshonneur que de saccager ce lieu de mémoire collective, cette empreinte de notre histoire qui doit nous rappeler ce que nous devons au sacrifice de ces hommes et de ces femmes, résistants, juifs ou communistes, qui furent prisonniers, otages et torturés.

Une fois la colère passée, je m'interroge : comment en sommes-nous arrivés là ? Comment peut-on accepter que des individus s'approprient ce site et le symbole de la Résistance ? Il est inadmissible d'entretenir cette confusion. Ces inscriptions, là où ont été emprisonnés et fusillés plus d'un millier de combattants de la liberté, sont une injure à leurs familles, à notre histoire, à notre pays.

Souvenons-nous des mots du capitaine Honoré d'Estienne d'Orves peu avant son exécution : « Que personne ne songe à me venger. Je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France. Dites bien à tous que je meurs pour elle, pour sa liberté entière, et que j'espère que mon sacrifice lui servira. »

Aussi, madame la ministre déléguée, en mémoire du combat de ces hommes et de ces femmes, quelles mesures comptez-vous prendre pour éviter que de tels actes se reproduisent ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et LaREM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR, SOC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants. Je redis toute mon indignation et ma colère à la suite de la dégradation de ce lieu sacré de notre mémoire nationale. J'imagine que tous les habitants de Suresnes doivent être particulièrement touchés, car c'est également un lieu très important dans cette ville.

Vous m'avez interrogée sur les mesures que nous entendons mettre en œuvre. Au-delà de la plainte qui a été déposée et du travail des enquêteurs, ainsi que, je l'espère, de la décision de justice qui sera prononcée une fois que nous aurons retrouvé les auteurs de ces actes, nous devons conjuguer deux impératifs.

Le premier, vous l'avez évoqué, est la lutte contre tous les relativismes. Tout ne se vaut pas. Or, malheureusement, certains tiennent aujourd'hui des propos marqués par le relativisme, qui laissent penser que tout est équivalent. Il faut lutter contre les manipulations et les réécritures de l'histoire. Je dois vous dire qu'en ce moment, notamment pendant ces mois de campagne électorale, j'entends des horreurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Il faut ensuite porter en étendard la connaissance contre l'ignorance. Cela passe bien sûr par une intensification du travail sur la mémoire au sein de l'éducation nationale, question à laquelle je sais Jean-Michel Blanquer très sensible. À cet égard, je veux saluer les professeurs qui font un travail extraordinaire, ainsi que les associations et les témoins qui se rendent dans les classes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Nous devons aussi, bien sûr, favoriser et faciliter la fréquentation des lieux de mémoire, notamment les dix hauts lieux de la mémoire nationale que compte notre pays. Enfin de nouveaux vecteurs, numériques et artistiques, doivent être mobilisés.

La transmission mémorielle est un travail d'intérêt national. J'appelle chacun à s'appuyer sur ce travail et à le développer. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Florennes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4639

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Mémoire et anciens combattants

Ministère attributaire : Mémoire et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 décembre 2021](#)